



Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Rapport d'activité 2020

Site Natura 2000 « Secteurs des sucus Gerbier et Mézenc » (FR8201664)



Objet

Le présent document rend compte de l'utilisation des subventions relatives au financement du poste dédié à l'animation du site Natura 2000 « Tourbières et plateau de St Agrève », pour la période de janvier à décembre 2020.

Rappel du contexte

La conservation du patrimoine naturel est une des missions fondamentales des parcs naturels régionaux. Dans ce sens, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche participe aux actions de connaissance, de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel sur son territoire. Le territoire du Parc comprend, pour parties ou en totalité, 10 sites classés au titre de Natura 2000. Le Parc gère ainsi depuis plusieurs années les sites Natura 2000 des Cévennes Ardéchoises, du Secteur des sucs, de la vallée de l'Eyrieux et depuis décembre 2017, celui de St Agrève.

Bilan humain et moral

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a procédé au recrutement de Damien COCATRE en septembre 2013 afin de mettre en œuvre les actions d'animation du site Natura 2000 et ENS du secteur des sucs Gerbier-Mézenc et de rédiger le Document unique de gestion. Ce chargé de mission travaille au quotidien et en étroite collaboration avec le coordinateur Natura 2000 déjà en poste (Marc LUTZ), en charge de l'animation du site Natura 2000 des Cévennes Ardéchoises. Suite à la baisse globale du budget de la politique Natura 2000 en 2017, le poste de Damien Cocâtre n'a pas pu être couvert en totalité mais en 2018, grâce à l'élection du Parc en tant que structure animatrice du site Natura 2000 des « Tourbières du plateau de St Agrève », son poste a pu être complété en partie mais pas totalement. L'agent est passé à 90% depuis 2019. Malgré la crise sanitaire du COVID 19 et les deux confinements, l'agent a pu réaliser ses missions quasi normalement. Son temps s'est réparti de la manière suivante en 2020 :

- 11% sur le site Natura 2000 « Tourbières du plateau de Saint-Agrève »
- 67 % sur le site Natura 2000 « Secteur des sucs » et le site ENS « Monts Gerbier et Mézenc »
- 22% sur des actions transversales du Parc pouvant éventuellement être du temps Natura 2000 non financé

Présentation du site Natura 2000 Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc

Carte d'identité

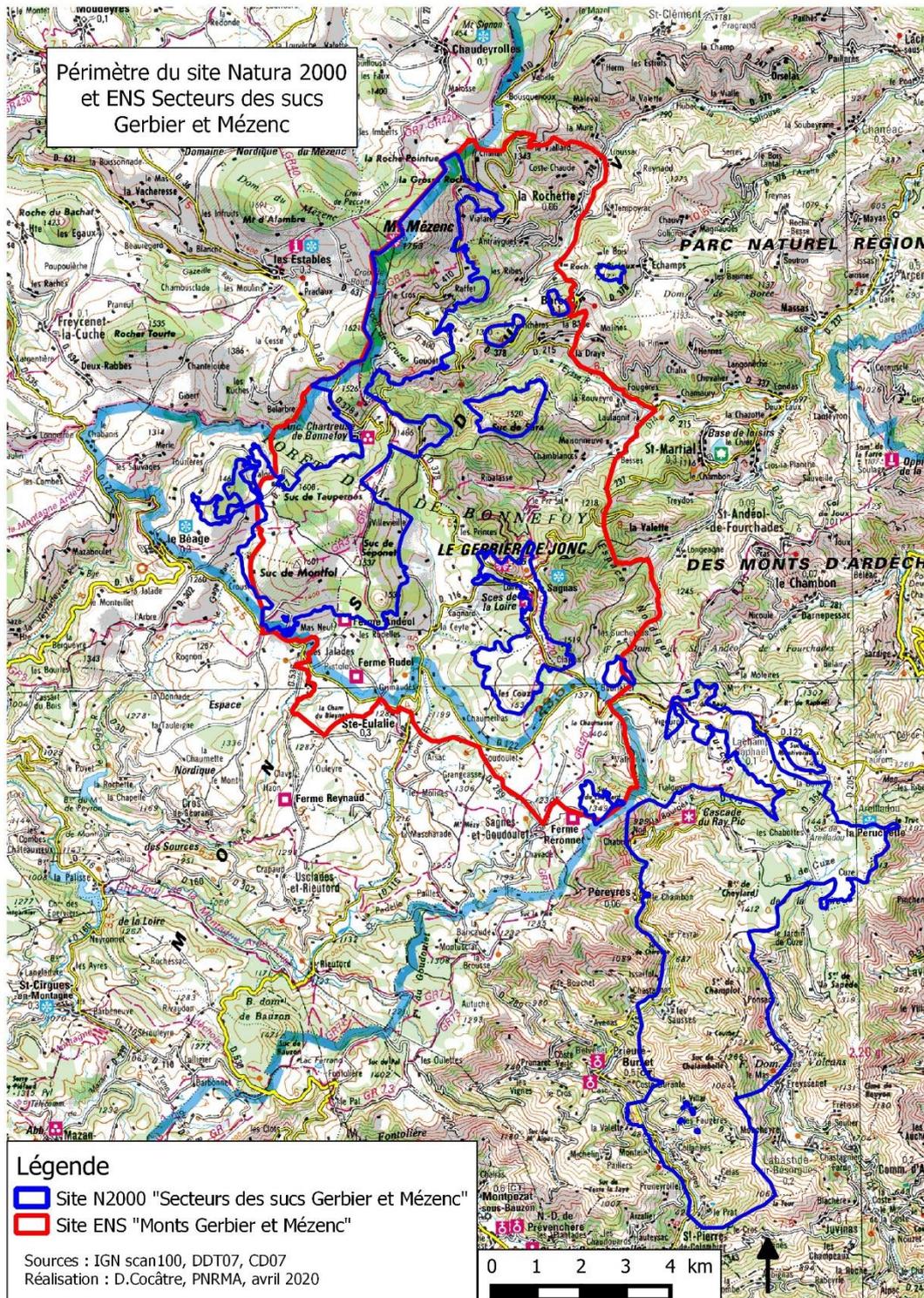
- Site désigné au titre de la Directive Habitats (Zone Spéciale de Conservation)
- Surface du site Natura 2000 : 6 106 ha
- Président du Comité de Pilotage Natura 2000 : M.Dominique ALLIX
- Structure animatrice : Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Document Unique de Gestion valant DOCOB validé en COPIL le 4/11/2016
- Communes concernées : Borée, Burzet, Cros de Géorand, Labastide-sur-Besorgues, La Rochette, Lachamp-Raphaël, Le Béage, Le Chambon, Mézilhac, Péreyres, Sagnes-et-Goudoulet, Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-Martial, Sainte-Eulalie, Saint-Pierre de Colombier.

Présentation générale

Le secteur des sucs Gerbier-Mézenc fait partie des sites remarquables et caractéristiques du patrimoine naturel ardéchois. Le paysage est une mosaïque de pelouses, landes, hêtraies et éboulis siliceux, avec des sources (source de la Loire) et des tourbières. La flore est riche en espèces rares et on y compte plusieurs dizaines d'espèces protégées qui reflètent la diversité des conditions écologiques et notamment climatiques (influences méditerranéennes et montagnardes – effets d'opposition de versants...). On y rencontre en particulier des espèces pyrénéennes et alpines qui sont présentes à l'ouest du Rhône uniquement dans cette région restreinte (endémiques et subendémiques). Cette flore

se développe dans des milieux naturels d'une grande diversité et de forte valeur patrimoniale qui ont valu au site son recensement pour la constitution du réseau Natura 2000 et ENS. Parmi ces milieux, on notera les hêtraies subalpines, les éboulis siliceux de l'étage montagnard, les prairies de fauche de montagne, les tourbières ou encore des formations herbeuses à Nard, riches en espèces, sur substrats siliceux. On y trouve aussi l'une des rares stations du Massif Central pour le Merle à plastron, et on y observe la nidification de nombreux rapaces (Faucon pèlerin, Busard cendré...).

Toutefois, les périmètres des deux outils de préservation du patrimoine naturel sur ce site (Natura 2000 et ENS) ne correspondent pas entièrement (voir carte ci-après). Ainsi, le site englobe au sud une partie de la vallée de la Bourges au titre de Natura 2000, où une très belle population de Crapaud Sonneur à ventre jaune est présente. Le site ENS, quant à lui, englobe d'une manière plus générale l'ensemble des sucus du plateau Ardéchois ainsi que les sources de la Loire.



Les enjeux naturels

Les habitats naturels

Au total, 22 habitats naturels d'intérêt communautaire (dont 2 prioritaires *) ont été identifiés sur le site Natura 2000. Ces habitats représentent une surface cumulée de 1391,5 ha, (dont 193,3 ha prioritaires) soit 40 % de la surface totale du site Natura 2000 FR 820-1664 « Secteur des Sucs ». Ils sont globalement en bon état de conservation mais peuvent être menacés localement. Pour la partie ENS, seules les habitats des zones à enjeux ont été cartographiées et celles-ci recoupent régulièrement le site Natura 2000. De ce fait, la liste des habitats naturels du site ENS est similaire.

Liste des habitats remarquables extraite du Document d'objectifs Natura 2000 :

Statut	Code EUR27	Libellé EUR27	Milieux	% surface	Etat de conservation
IC	9120	Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (Quercion roboris ou Ilici-Fagenion)	Forêt	3,30%	Bon
IC	9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	Forêt	0,47%	Bon
IC	9140	Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius	Forêt	0,04%	Moyen
IC	9410	Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)	Forêt	0,04%	Bon
IC	4030	Landes sèches européennes	Landes	3,26%	Bon
IC	4060	Landes alpines et boréales	Landes	0,86%	Moyen
IC	5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	Landes	14,02%	Bon
IC	5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	Landes	0,01%	Moyen
IC	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Landes	0,23%	Bon
IC	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia)	Pelouses	0,04%	Bon
PR	6230	* Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	Pelouses	4,40%	Moyen
IC	6520	Prairies de fauche de montagne	Pelouses	2,41%	Bon
IC	8230	Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	Pelouses	0,13%	Bon
IC	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)	Rocheux	0,44%	Moyen
IC	8150	Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Rocheux	0,96%	Inconnu
IC	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Rocheux	0,11%	Bon
IC	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	Humides	0,01%	Moyen
IC	3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	Humides	0,06%	Bon
IC	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)	Humides	0,01%	Bon
PR	7110	* Tourbières hautes actives	Humides	0,01%	Bon
IC	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Humides	0,02%	Bon
IC	7140	Tourbières de transition et tremblantes	Humides	0,003%	Moyen

Les principales menaces identifiées sur les habitats sont :

- La déprise agricole engendrant un sous-pâturage des landes et pelouses favorisant ainsi la fermeture de ces milieux puis leur disparition avec leurs espèces animales et végétales associées
- La colonisation des landes et des pelouses par la forêt en majorité issue de plantation d'espèces allochtones
- La circulation d'engins motorisés

- La fréquentation touristique qui engendre un piétinement des habitats sur certaines parties sommitales des suc
- Le drainage de certaines zones humides
- L'acidification des cours d'eau due aux plantations de résineux

La flore

- 3 espèces végétales sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats Natura 2000 (espèces végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation). Il s'agit de la Buxbaumie verte, de l'Hypne brillante et de l'Orthotric de Roger.

Espèce (code Natura 2000)	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Buxbaumie verte (1386)	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. et DC.)	oui	oui
L'Hypne brillante (1393)	<i>Hamatocaulis vernicosus</i> (Mitt.)	oui	oui
L'Orthotric de Roger (1387)	<i>Orthotrichum rogeri</i> (Brid.)	oui	oui



Buxbaumie verte (Photo : Hugues Tinguy)

- 8 espèces végétales de la Directive Habitats annexe V (espèces végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion) sont présentes sur le site, mais seuls les lycopodes présentent un enjeu fort puisqu'ils sont rares et très localisés.

Espèce	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana</i> L.	non	non
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i> L.	non	non
Perce neige	<i>Galanthus nivalis</i> L.	non	non
Sphaignes	<i>Sphagnum</i> sp.	/	/
Lycopode sélagine	<i>Huperzia selago</i>	non	oui
Lycopode des Alpes	<i>Lycopodium alpinum</i>	oui	oui
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum</i>	oui	oui
Lycopode d'Issler	<i>Lycopodium issleri</i>	non	non



Lycopode sélagine

- Etant donné la diversité des milieux et le caractère subalpin de certaines stations, le site abrite d'autres espèces patrimoniales dont voici la liste (non exhaustive) :

Espèce	Nom latin	Protection nationale	Protection régionale
Rossolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	oui	oui
Androsace de Haller	<i>Androsace halleri</i> L.	non	non
Arabette des Cévennes	<i>Arabis cebennensis</i> DC.	non	non
Biscutelle d'Auvergne	<i>Biscutella arvernensis</i> Jordan	non	non
Saxifrage du Piémont	<i>Saxifraga pedemontana</i> subsp. <i>prostii</i> (Sternb.)	non	oui
Orpin velu	<i>Sedum villosum</i> L.	non	oui
Séneçon à feuilles blanches	<i>Senecio leucophyllus</i> DC.	non	oui
Grassette à grandes fleurs	<i>Pinguicula</i> cf. <i>grandiflora</i> Lam	non	oui



Rossolis à feuilles rondes

La faune

- **11 espèces** inscrites à l'**annexe II et IV de la Directive Habitats Natura 2000** (DH II : espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation)
- **11 espèces inscrites à l'annexe IV** (DH IV : espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte)
- **3 espèces inscrites à l'annexe V** (DH V : espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion)
- **7 espèces d'oiseaux**, nicheuses ou potentiellement nicheuses sur le site, inscrites à l'**annexe I de la Directive Oiseaux** (DO I : espèces devant faire l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution)

Nom français	Nom latin	Directives Natura 2000
Entomofaune (Insectes)		
Damier de la Succise	<i>Eurodryas aurinia</i>	DH II, DH IV
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	DH IV
Semi-Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>	DH IV
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	DH IV
Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>	DH IV
Herpétofaune (Reptiles et Amphibiens)		
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	DH II, DH IV
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	DH IV
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	DH IV
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	DH IV
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	DH IV
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	DH IV
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	DH IV
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH IV
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	DH V
Ichtyofaune (Poissons et Crustacés)		
Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	DH II, DH IV
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	DH II, DH IV
Mammifères		
Loutre	<i>Lutra lutra</i>	DH II, DH IV
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	DH II, DH IV
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH II, DH IV
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	DH II, DH IV
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH II, DH IV
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	DH II, DH IV
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	DH II, DH IV
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	DH V
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	DH V
Oiseaux		
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	DO I
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO I
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO I
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO I
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO I
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO I
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO I



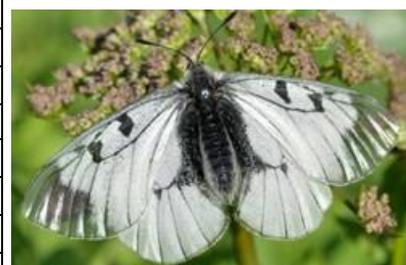
Damier de la Succise



Sonneur à ventre jaune



Loutre d'Europe



Semi-apollo

Les objectifs de conservation

Objectifs stratégiques	Exemples d'actions
Préserver les zones humides par une gestion adaptée	Restauration de zones humides et tourbières dégradées après diagnostic préalable : bouchage de drains, coupe de ligneux, réfection passages busés...
Maintenir les habitats forestiers en bon état de conservation	Inciter la mise en place d'un réseau d'îlots de sénescence dans les aménagements forestiers
	Favoriser le traitement des forêts en futaie jardinée ou irrégulière
Maintenir en bon état de conservation les pelouses, prairies et landes remarquables par une agriculture respectueuse de son environnement	Travaux de réouverture mécaniques et/ou manuels des milieux abandonnés
	Restauration et entretien de myrtilleires
Maintenir en bon état de conservation les habitats rocheux	Mise en défens d'habitats rocheux remarquables contre le piétinement des visiteurs sur certains secteurs
Maintenir en bon état de conservation les espèces et habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats	Réouverture ou maintien de l'ensoleillement des biotopes rocheux favorables au papillon Apollon
	Mise en place de zones de quiétude autour des sites de nidification des rapaces remarquables
Améliorer la connaissance des espèces et des habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats, et de leur état de conservation sur le site	Diagnostic détaillé des zones humides (tourbières, bas marais, eaux stagnantes...) avant toute mesure de gestion et/ou de restauration de l'habitat
	Cartographie des habitats naturels sur certains secteurs non cartographiés (suc du Cheylard, bois de Cuze, 5 succs...)
	Inventaire et carte de répartition des groupes d'espèces peu connues sur le site (coléoptères saproxyliques, odonates, amphibiens, bryophytes...)
Suivi des espèces et des habitats d'espèces remarquables notamment ceux relevant de la Directive Habitats, et de leur état de conservation sur le site	Suivi des habitats et de la flore le long des sentiers sur les succs du Gerbier et du Mézenc
	Suivi des populations d'espèces à forts enjeux sur le site (Sonneur à ventre jaune, Apollon, Damier de la Succise, Merle à plastron...)
Organiser et maîtriser la fréquentation touristique sur le site	Suivi de la fréquentation de certains sites par la pose de compteurs pédestres sur les sentiers
	Déviation de certains sentiers traversant des zones sensibles au piétinement
Informier et sensibiliser le public et les usagers	Réalisation de supports d'information pour les touristes et les habitants, sur les habitats naturels et les espèces présentes sur le site et sur les recommandations pour leur préservation (lettre d'information, site internet, panneaux, sentiers thématiques...)
	Réalisation d'outils pédagogiques pour les scolaires
	Organiser des sorties et des animations naturalistes sur le site
Coordonner et animer la mise en œuvre du document unique de gestion	Réaliser ou suivre la mise en œuvre des études, des suivis, des projets de restauration, des outils de communication...
	Organisation et animation d'un comité de pilotage annuel

Bilan des actions 2020 sur le site Natura 2000 « Secteurs des succs Gerbier et Mézenc »

1) Mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires

• Projet de contrat N2000 ilot sénescant sur le Bois de Cuze

Suite à une animation foncière sur le Bois de Cuze, une propriétaire forestière nous a informé qu'elle serait éventuellement intéressée par un contrat Natura 2000 forestier ilot sénescant. Un stagiaire en BTS Gestion forestière a donc été missionné pour réaliser un PSG volontaire et inventorier les arbres sur sa parcelle. Le chargé de mission a accompagné ce stagiaire lors de son stage et une présentation des résultats a été réalisée auprès de la propriétaire. Elle devrait nous donner une réponse prochainement pour pouvoir engager le contrat. Des pieds de Buxbaumie verte ont également été dénombrés et cartographiés sur sa parcelle à cette occasion.

*Monts d'Ardèche

Accompagnement d'un plan simple de gestion volontaire sur une parcelle forestière du Bois de Cuze

- Inventaire et cartographie des arbres

remarquables : stage de BTS Gestion Forestière d'Esteban

- Mesure de l'Indice de Biodiversité Potentiel (IBP)

- Proposition d'un contrat Natura 2000 ilot sénescant



2) Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)

• Restauration de la tourbière de La Rochette

Lors du COPIL annuel du site, les derniers aménagements de la tourbière de La Rochette ont été inaugurés. Le contournement de la petite tourbière et la pose du mobilier ont été réalisés durant l'été 2020.

Aménagement de la tourbière de La Rochette

- Contournement de la petite tourbière



- **Plan de gestion de la tourbière des sources de Tauron**

Le SICALA, maintenant devenu l'EPAGE Loire Lignon, a lancé cette étude seulement en fin d'année. Il n'y a donc pas encore eu de réunions sur ce projet. Des réunions ont néanmoins eu lieu sur ce secteur par rapport au projet de desserte forestière.

*Monts d'Ardèche

Etude fonctionnelle sur la zone humide des sources du Tauron (5 sucs)

- Action portée par le SICALA en cours
- Projet de desserte forestière en cours
- Etude lancée cet automne

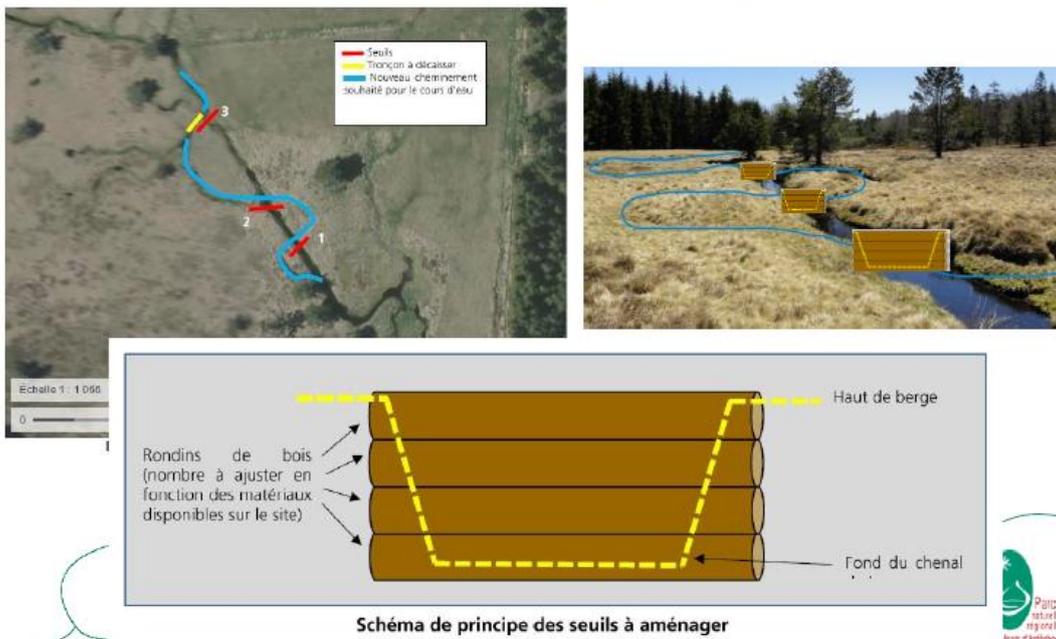


- **Restauration des zones humides du Bois de Cuze**

L'étude sur les zones humides du Bois de Cuze a été rendue au cours de l'année 2020. Le chargé de mission a ainsi soldé cette action et des travaux ont pu être identifiés dans ce secteur afin de restaurer des zones humides ou des tourbières. Le chargé de mission a commencé à rencontrer les propriétaires pour pouvoir éventuellement réaliser les travaux. Malheureusement, à cause du COVID, aucun comité de pilotage local n'a pu être organisé sur ce site afin de partager ces résultats avec la population locale.

Restauration des zones humides du Bois de Cuze

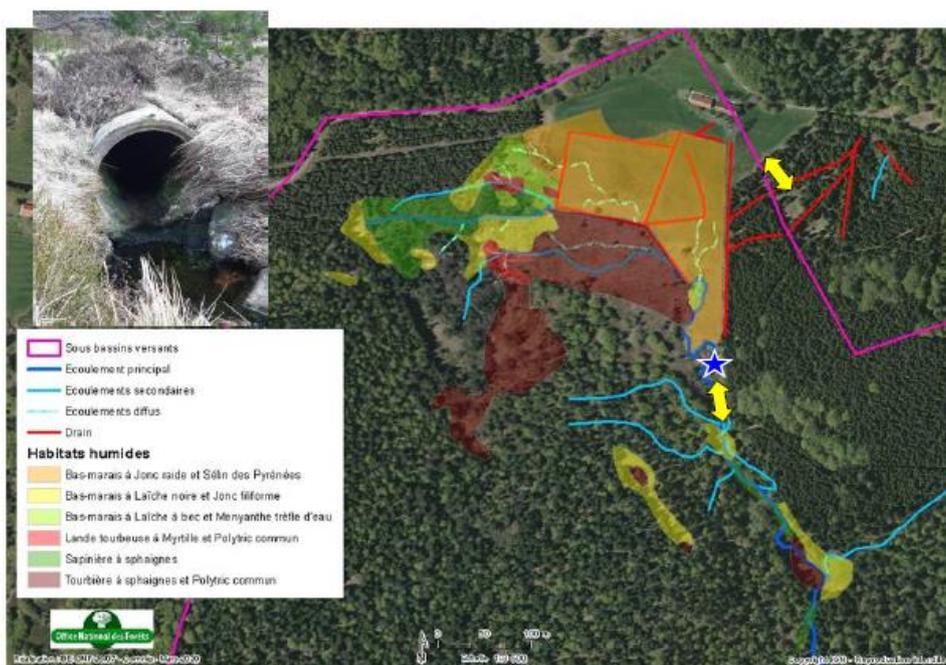
- Proposition de reméandrer le cours d'eau au niveau de La Narce



*Monts d'Ardèche

Restauration des zones humides du Bois de Cuze

- Reconnexion des zones humides entre elles en coupant quelques Epicéas
- Enlèvement d'une buse ★



Restauration des zones humides du Bois de Cuze

- Proposition de faire évoluer les plantations d'Epicéa vers la Hêtraie-Sapinière = coupes d'éclaircie



Plan d'organisation des travaux (prise de vue Géoportail 2017)

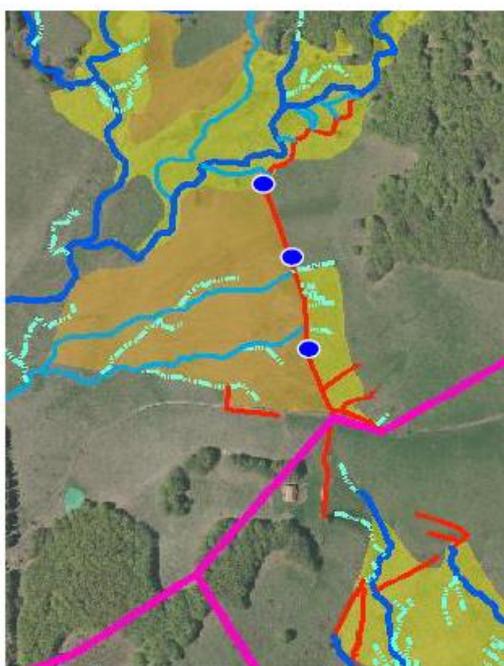
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



*Monts d'Ardèche

Restauration des zones humides du Bois de Cuze

- Dérivation de l'eau d'un bassin versant à un autre
- Restauration par pose de bouchons



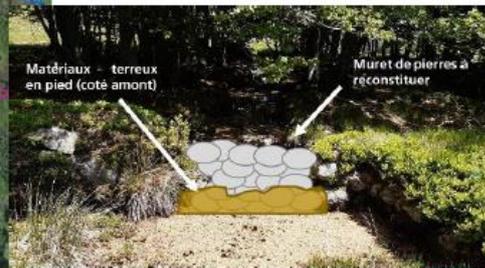
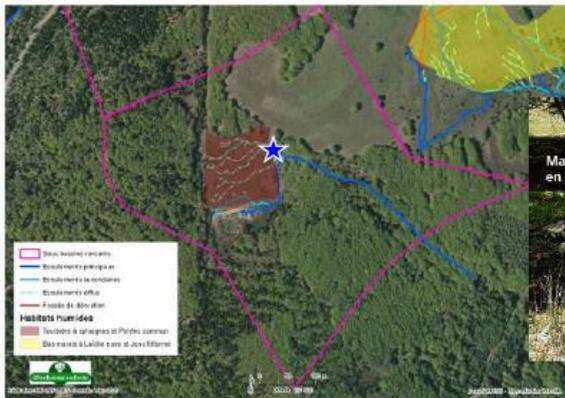
- Sous bassins versants
 - Sondages pédologiques
 - Ecoulements principaux
 - Ecoulements secondaires
 - Ecoulements diffus
 - Fossés de dérivation
- Habitats humides**
- Bas-marais à Jonc raide et Sésin des Pyrénées
 - Bas-marais à Laitche noire et Jonc filiforme
 - Tourbière à sphaignes et Polytrich commun

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Restauration des zones humides du Bois de Cuze

- Ancienne petite digue disparue au niveau de l'exutoire de la tourbière
- Proposition de reconstruction à l'identique afin de maintenir la ligne d'eau
- Proposition d'arrêter le pâturage dans la tourbière



- **Fermeture et sécurisation du gîte à chauve-souris de la Chartreuse de Bonnefoy**

Les caves des ruines de la Chartreuse de Bonnefoy situées sur la commune du Béage abritent des chauves-souris en hivernage dont la Barbastelle. Ces caves sont parfois visitées par des personnes sans autorisation. Le dérangement pendant la période d'hivernage peut être critique pour les chauves-souris et il convient de fermer le site aux visiteurs. Cette action financée par le CVB Mézenc Gerbier Meygal a été montée par l'animateur et confiée à l'association chauve-souris Auvergne qui n'a toujours pas démarré l'action. L'animation grand public prévue dans cette action a néanmoins pu être réalisée.

*Monts d'Ardèche

Fermeture et sécurisation du gîte à chauves-souris dans les caves de la Chartreuse de Bonnefoy
- Portage Chauve-souris Auvergne



Barbastelle



- **Restauration de la zone humide de Flotte**

Le plan de gestion de cette zone humide réalisé en 2019, a permis d'identifier différents travaux de restauration à réaliser. Le chargé de mission a trouvé des financements puis réalisé ces travaux en 2020 (= bouchage d'anciens drains/fossés). Cette action a été oubliée dans le cahier des charges 2020 mais a bien été présentée lors du COPIL 2019.

*Monts d'Ardèche

Travaux de restauration de la zone humide de Flotte

Portage PNRMA en partenariat avec la commune de St Martial

- Travaux confiés à l'ONF
- Coupe des ligneux réalisée en mai (voir photo)
- Bouchage des drains/fossés prévu cet automne



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Curage puis bouchage du drain/fossé sur la ZH de Flotte

- **Restauration des sentiers et des landes du Mézenc**

L'étude globale d'accueil du public sur le site classé rendue en février 2020, a mis en évidence la détérioration du sentier et des landes sommitales. Le chargé de mission a donc cherché des financements puis lancé une étude de restauration des sentiers en 2020 afin de préserver les landes sommitales. Un premier comité technique a eu lieu en octobre 2020. Cette action n'était pas prévue dans le cahier des charges puisqu'elle a été identifiée en tout début d'année.

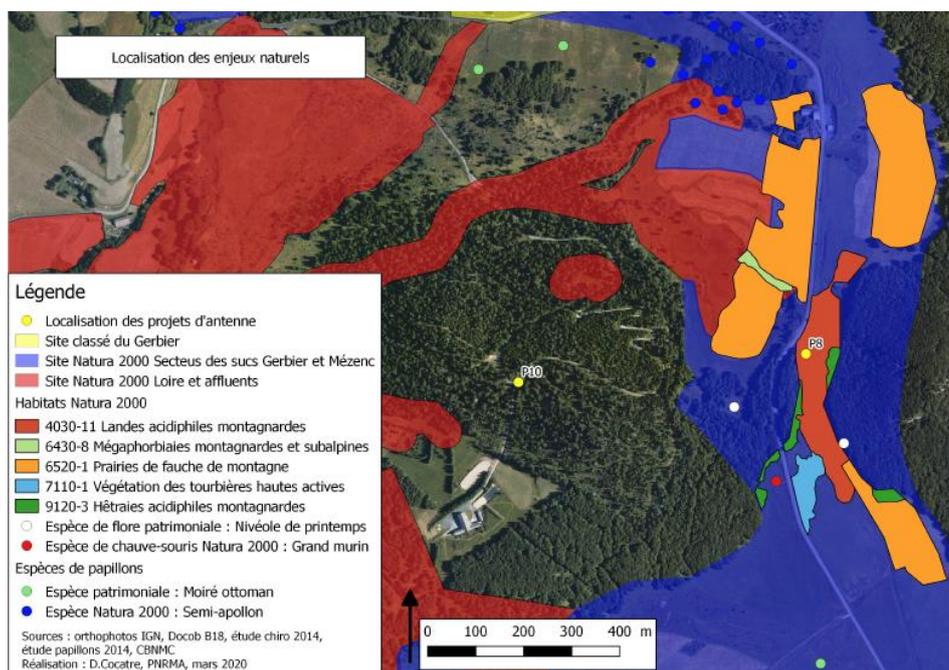
Étude sur l'élaboration d'une stratégie pour l'accueil, la signalétique et la communication sur le site classé du Mézenc

- Validation de l'étude lors du COPIL du 21/02/2020
- Restauration des sentiers d'ascensions au sommet identifiée comme prioritaire
- Etude d'avant projet détaillé déléguée au Parc, lancée cet été et confiée à l'ONF



3) Assistance évaluation d'incidences, veille écologique

Le chargé de mission a été sollicité pour plusieurs projets : une antenne de téléphonie sur le Gerbier, une piste forestière sur Les Coux et les 5 succs, un permis de construire sur Borée, le trail des sources de la Loire, le rééquipement du site d'escalade des Coux et un PSG sur La Rochette. Il a, à ces occasions, réalisé des cartes sur les enjeux Natura 2000 à destination des porteurs de projet et/ou donné son avis aux services instructeurs. Il a parfois participé à des réunions en lien avec les projets, notamment pour l'antenne de téléphonie et les projets de piste forestière. Concernant le développement du canyoning sur la Bourges, il n'y a eu aucunes réunions à ce sujet à cause du COVID.



4) Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques

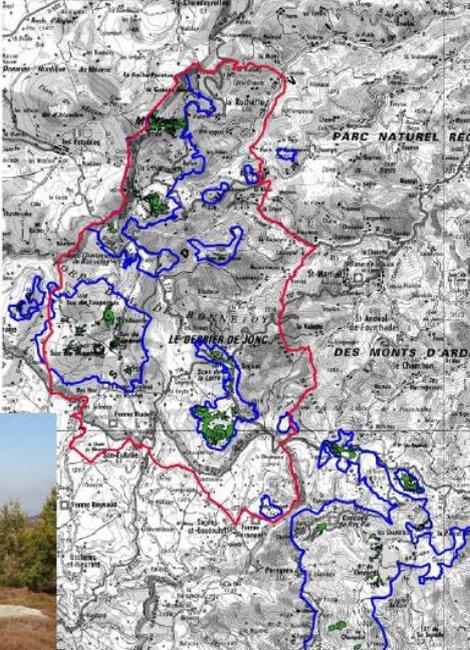
- Restauration des landes subalpines

Les landes subalpines du site sont en cours de fermeture par le Pin. Une étude a donc été lancée en 2020 afin d'identifier les secteurs où il faudrait éventuellement intervenir et de quelle manière.

Restauration des landes subalpines

- Etude sur la faisabilité et la priorisation des travaux
- Inscription dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Deves Mézenc Gerbier
- Lancement du marché cet hiver pour la phase d'étude en 2021

*Monts



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



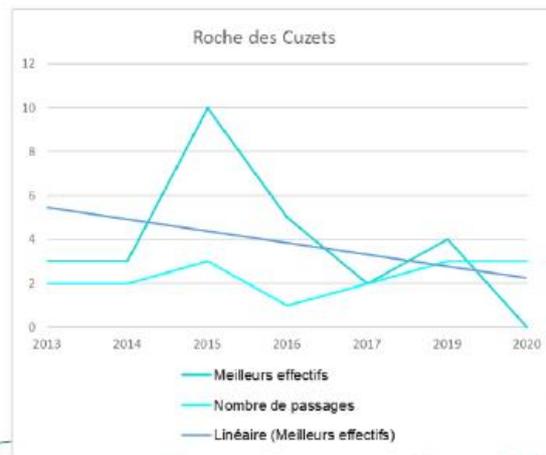
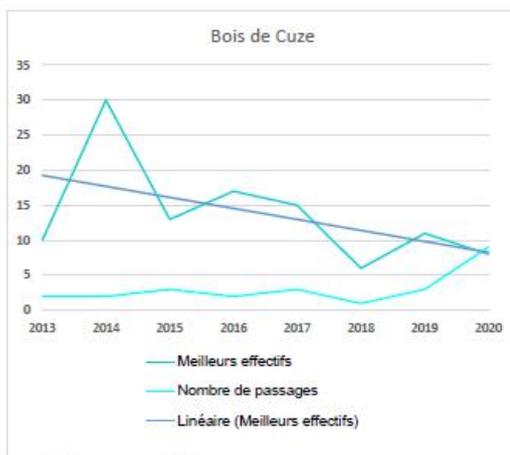
Le chargé de mission a accueilli en 2020, 3 stagiaires en BTS GPN afin de réaliser des suivis scientifiques. 2 stages ont été reportés à l'automne à cause du COVID sur le thème des Hêtraies subalpines et du Merle de roche. Le travail de terrain n'a, de ce fait, pas pu être réalisé mais des cartes de répartition ont quand même pu être réalisées à partir des données existantes. La dernière stagiaire a, quant à elle, pu venir faire du terrain et a réalisé le suivi du papillon Apollon qui semble toujours en léger déclin.

*Monts d'Ardèche

Suivi d'espèces patrimoniales

- Stage de 2 mois de Marie Bataillard en BTS GPN sur le suivi de l'Apollon

Apollon



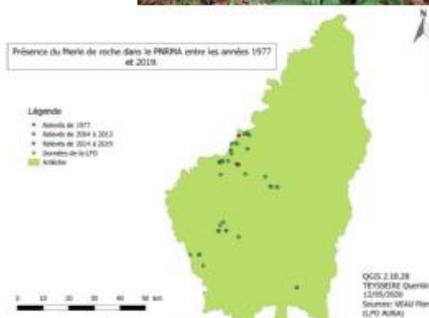
*Monts d'Ardèche

Suivi d'espèces patrimoniales

2 stages en BTS GPN :

- annulé à cause du COVID19
- report à l'automne mais sans terrain

Ail victorialis



Inventaire/cartographie des hêtraies subalpines

Suivi/inventaire du Merle de roche

Merle de roche



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

5) Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)

- Animations pédagogiques dans les écoles

Aucune école n'a répondu à l'appel à projet du Parc en 2019 ni en 2020. Les financements ENS se terminant en 2021, le chargé de mission a relancé les écoles et a pu monter deux projets pédagogiques avec les écoles d'Arcens et de Beauvène qui viendront découvrir en 2021 le secteur du Gerbier.

- Animations nature grand public

Plusieurs animations grand public étaient programmées en 2020. Une seule a été annulée à cause du COVID 19. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour chaque sortie ce qui montre l'intérêt de ces animations. Le chargé de mission était présent à ces sorties la plupart du temps afin de parler de Natura 2000.

Animations grand public : Biotrésors des Monts d'Ardèche

Dates	Descriptif	Lieux	Nombre
Dimanche 14 juin 2020	Sortie flore sur le Mézenc	Borée / Cirque des Boutières	Annulée : COVID19
Mardi 18 août 2020	Nuit de la chouette : soirée découverte des chauves-souris	Chartreuse de Bonnefoy / Le Béage	20
Dimanche 30 août 2020	Journée mondiale des Vautours : balade découverte des vautours et des rapaces	Tour à eau / Sagnes et Goudoulet	28
		Total	≈ 50



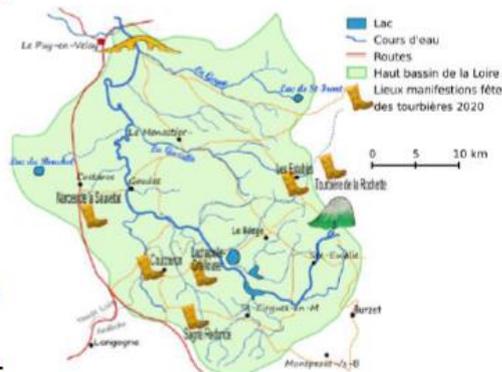
- **Fête des tourbières**

Tous les ans, la fête des tourbières est organisée en partenariat avec l'EPAGE Loire Lignon, le CEN, les communes et le Département. Cette fête a eu lieu cette année à La Chapelle Graillouse et la visite de la tourbière de La Rochette en présence d'un artiste : « le Crieur des tourbières » a été organisé à cette occasion.

*Monts d'A

Fête des tourbières le 12 et 13 septembre

- Portée par l'EPAGE Loire – Lignon
- Visite des tourbières de La Rochette le 12 septembre matin
- Crieur des tourbières présent sur les marchés locaux et le jour de la fête
- Animations/sorties sur l'ensemble du bassin Loire amont
- Fête à Lachapelle-Graillose (stands des partenaires, produits locaux, restauration, buvette, concert...)



Visite de la tourbière de La Rochette

- **Sensibilisation des visiteurs sur le Mézenc**

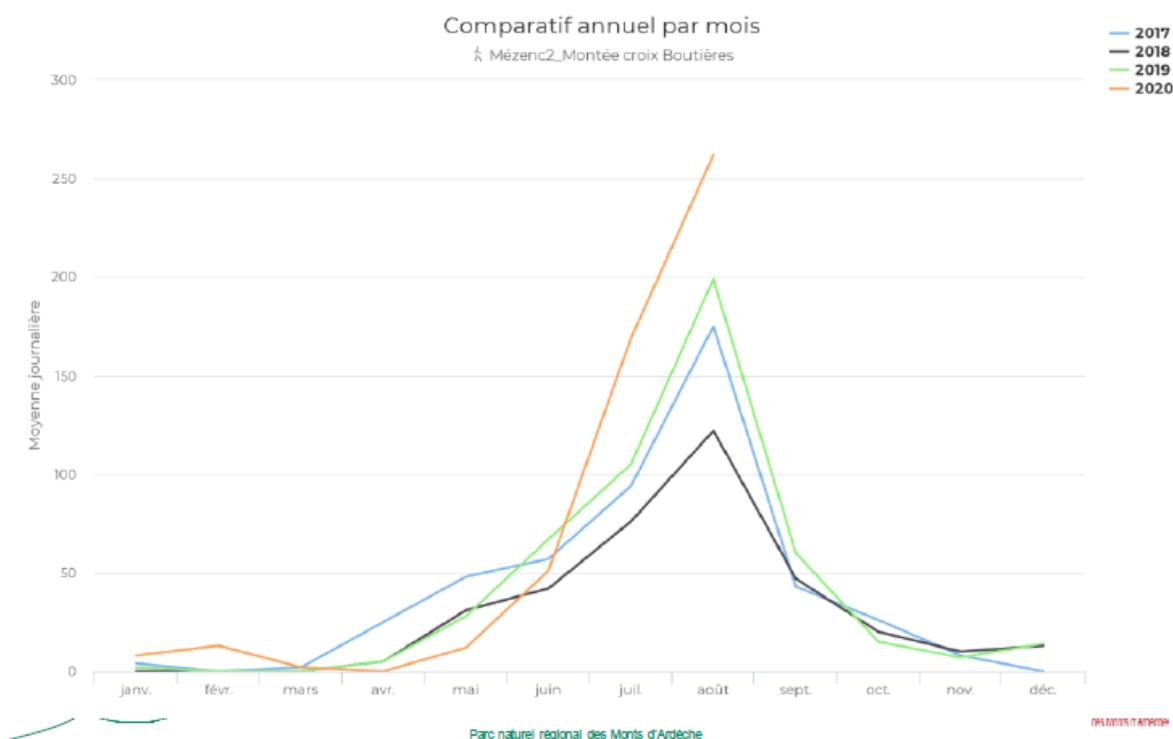
Pour la deuxième année consécutive, une opération de surveillance/sensibilisation des visiteurs sur le Mézenc a été réalisée. Des comptages sont toujours réalisés et la fréquentation est en augmentation. De nouveaux sentiers commencent à s'ouvrir ou à s'élargir ce qui détériore les milieux naturels. Une opération similaire a été réalisée sur le Gerbier cette année.

Sensibilisation des visiteurs sur le Mézenc

- Action confiée à Guide Nature Randonnée
- Action couplée avec le Département de la Haute-Loire
- 32 ½ journées réparties en juin/juillet/août et septembre
- A priori, augmentation de la fréquentation cette année : effet post COVID ?
- Ouverture de nouveaux sentiers sauvages



Sensibilisation des visiteurs sur le Mézenc



- Inauguration de la tourbière de La Rochette

Lors du COPIL annuel du site, les derniers aménagements de la tourbière de La Rochette ont été inaugurés. Le contournement de la petite tourbière et la pose du mobilier ont été réalisés durant l'été 2020.

Aménagement de la tourbière de La Rochette - Contournement de la petite tourbière

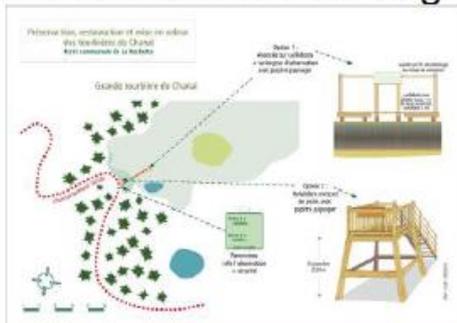


Aménagement de la tourbière de La Rochette - Ponton sur la petite tourbière



Aménagement de la tourbière de La Rochette

- Mirador d'observation sur la grande tourbière

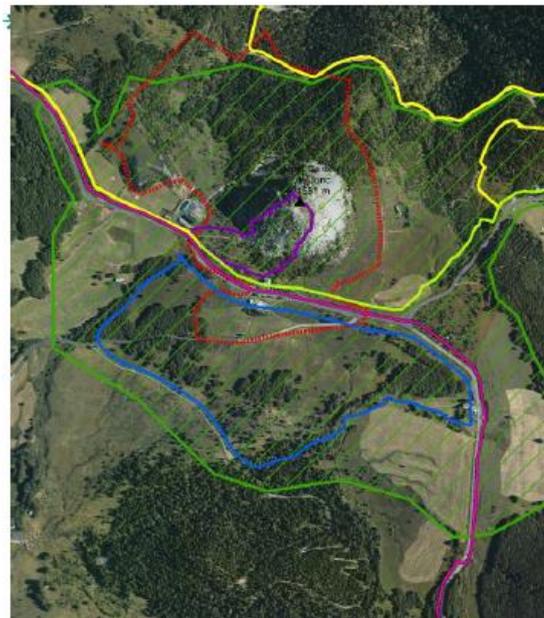


Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

- Aménagement du sentier des sources de la Loire

Ce projet est porté par le SMA mais aucune action n'a été engagée à ce sujet en 2020.

Création d'un sentier d'interprétation sur le sentier des sources de la Loire - Portage Département et SMA



Sentiers et chemins de randonnée sur la zone d'étude
 Chemin du facteur
 Sentier de découverte de la vallée du Pradal
 Ascension du Mont Gerbier de Joux
 Tour du massif Mazonès
 Sentier des sources de la Loire
 GR DE PAYS
 Bois classé
 Zone d'étude
 Parc naturel régional Ardèche

- Lettre Natura 2000

La lettre n'a pas été réalisée en 2020 faute de financements.

- **Kit pédagogique canyon**

La pratique du canyoning est en train de se développer sur le territoire du Parc et notamment sur la Bourges dans le site Natura 2000 Secteur des sucus Gerbier Mézenc. Un kit pédagogique pour les professionnels va donc être réalisé par le Parc afin de sensibiliser les pratiquants et l'animateur participera à son élaboration. Cette action n'a pas pu démarrer en 2020 à cause du COVID.

- **Mise à jour site Internet du Parc**

Le Parc a réalisé un nouveau site Internet. Le chargé de mission a donc réalisé de nouvelles pages de présentation du site Natura 2000.

<https://www.parc-monts-ardeche.fr/les-actions-du-parc/biodiversite/natura-2000-et-les-ens-dans-le-parc-des-monts-dardeche/ens-mont-gerbier-et-mezenc-n2000-secteur-des-sucs/>



- **Tout savoir sur les Biotrésors des Monts d'Ardèche**

Le Parc a réalisé un document grand public sur les biotrésors des Monts d'Ardèche, incluant la présentation des espèces et des sites N2000, auquel le chargé de mission a contribué.

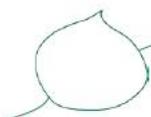
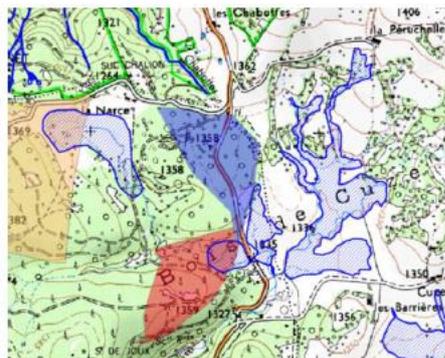


- **Projet de sentier de découverte d'une vieille forêt**

Le chargé de mission a essayé de faire acheter à la commune de Lachamp-Raphael une parcelle de 12 ha de vieille Hêtraie-Sapinière afin de la préserver et d'en faire un site de découverte au public mais malheureusement, la vente n'a pas eu lieu car le propriétaire a changé d'avis à la dernière minute malgré sa promesse de vente. Le chargé de mission avait pourtant trouvé des financements et commencé à rédiger un cahier des charges pour la réalisation d'un sentier de découverte sur la parcelle ainsi qu'une tour d'observation dans la canopée.

*Monts d'Ardèche

Projet d'aménagement d'un sentier de découverte de la forêt sur la parcelle achetée par la commune de Lachamp-Raphaël



6) **Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)**

Le chargé de mission a participé à différentes réunions sur le Contrat Vert et Bleu, le contrat de rivière Ardèche claire, l'opération Grand site classé, les ENS, les sites N2000 limitrophes afin de s'inscrire dans ces démarches et d'identifier d'éventuels financements et/ou mutualisations de travail.

7) **Gestion administrative et financière, gouvernance du site**

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé les demandes de paiement et de subvention pour son poste. Un COPIL a été organisé cette année et s'est tenu à La Rochette le 4 septembre 2020. Les invitations et le compte-rendu ont été réalisés par le chargé de mission.

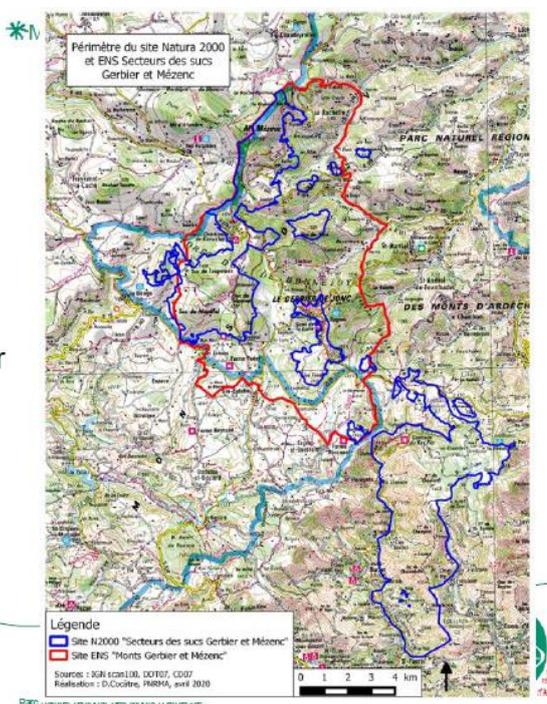


8) Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu

La consultation des EPCI afin de valider le périmètre du site a été réalisée en 2020. Une réunion d'information a été réalisée à cette occasion. Cette démarche s'est plutôt bien passée sur ce site contrairement à d'autres.

Retour sur la consultation du périmètre Natura 2000

- 1 demande d'exclusion de hameaux acceptée sur Burzet



9) Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité

A travers cette action, le chargé de mission a réalisé le suivi de son temps de travail et la rédaction du bilan d'activités annuel.

10) Divers /Autres frais

Le chargé de mission n'a pas réalisé de formation cette année. Il a par contre participé à une journée technique sur la cueillette des plantes sauvages au Parc, notamment l'Arnica.

A Jaujac le 24/02/2021,

Le Président du site N2000
Dominique Allix

Le Président du Parc Naturel
Régional des Monts d'Ardèche
Dominique Allix



Le chargé de mission
Damien Cocâtre